

## SEANCE ordinaire du 17 novembre 2023 à 20 h 00

Afférents au Conseil = 15      En exercice = 14      Présents à la séance : 11      Convocation du 10/11/2023

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Loïc GARNIER, Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Aimé MAIERON, Dominique RAVAUT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : Mme Marion ALEXANDRE = pouvoir à M. Patrice LARONZE  
Mme Maria DRABOWICZ = pouvoir à M. Gérard DURAND  
M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à Mme Agnès GRILLOT

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

**Délibération n° 042\_2023****Renforcement électrique Poste des Couchets - SYDESL**

Un courrier du SYDESL a été reçu le 6 novembre dernier concernant des travaux de renforcement électrique du poste des Couchets. La contribution de la Commune serait de 12 021,63 € (11 083,96 € pour la Télécommunication et 937,67 € pour l'Eclairage Public).

Il y aurait lieu de délibérer pour accepter ou non ces travaux, ainsi que cette contribution financière.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, donne son accord pour la réalisation de ces travaux et pour la prise en charge de la participation financière par la Commune pour un montant de 12 021,63 € (dont 937,67 € réglés à la fin des travaux) ; une sollicitation auprès du SYDESL sera déposée afin d'obtenir un échelonnement de cette dépense sur 3 ans.*

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance

Le Maire, Gérard DURAND